



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-93550>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-93550**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SIAAP

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection de l'environnement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations juridiques

**Description** : Prestations juridiques Lot n°01 - Droit public Lot n°02 - Droit privé général Lot n°03 - Droit privé des affaires Lot n°04 - Droit fiscal et douanier Lot n°05 - Droit de l'énergie et de l'environnement La consultation porte sur la réalisation de prestations de conseil juridique pour les besoins du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP). Ces prestations sont liées à l'activité du SIAAP agissant en tant qu'établissement public de coopération interdépartementale et assurant sa mission d'assainissement des effluents domestiques et industriels de l'agglomération parisienne.

**Identifiant de la procédure** : 41b6ddda-3619-47a1-8e76-1643baf4d359

**Identifiant interne** : 24S0135

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 79110000 Services de conseils et de représentation juridiques

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 5

#### Conditions du marché :

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 5

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Droit public

**Description :** Sans prétendre à l'exhaustivité, les matières suivantes pourront être traitées : droit administratif général, droit de la fonction publique, droit des contrats publics, domanialité publique, droit institutionnel, concours financiers (subventions,...), responsabilité administrative, coopération décentralisée, relations entre personnes publiques, droit de l'urbanisme, de l'aménagement et du foncier...

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79140000 Services de conseils et d'information juridiques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79111000 Services de conseil juridique

#### Options :

**Description des options :** Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : OUI  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3 Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : 12 Mois (à compter de la date de notification) Options : OUI Description des options : Le pouvoir adjudicateur présente pour tous les lots une prestation supplémentaire éventuelle facultative consistant en la réalisation de formations juridiques à destination des agents du SIAAP, dans le cas où le titulaire est prestataire d'actions de formation. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander ou non cette prestation.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieu principal d'exécution : Siège

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 27/11/2024

**Durée : 12 Mois**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, avec un montant maximum de 800 000 euros HT sur toute la durée du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Liste et description succincte des conditions : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une présentation d'une liste des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les indications relatives à ces destinataires seront fournies sous

réserve que les références permettant d'identifier les personnes publiques ou privées concernées soient soumises à leur accord préalable et exprès, ainsi que le Conseil national des barreaux l'a prévu par sa décision du 28 avril 2007 relative au Règlement intérieur national de la profession d'avocat (RINPA) et conformément aux motifs de la décision du Conseil d'Etat n° 314610 du 6 mars 2009. À défaut, le candidat indiquera ces prestations sans aucune mention susceptible de permettre l'identification de ses destinataires ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Sont acceptés tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées. - une attestation d'inscription au barreau en cours de validité pour les avocats désignés comme interlocuteurs ou exécutant les prestations désignées aux marchés.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité technique de l'offre

**Description :** Qualité technique de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 70

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations

**Description :** Prix des prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 30

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/10/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre : 6 Mois**

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 03/10/2024 à 10:00

**Informations complémentaires :** La présente consultation est lancée en Procédure adaptée conformément aux article R2123-1 3° du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le délai de validité du marché court à partir de la date de notification du marché. Ce dernier est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s). Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement / de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au CCAP, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations est subordonnée à l'émission de bons de commande, émis au fur et à mesure de l'apparition des besoins. Un devis sera préalablement établi par le titulaire selon les modalités détaillées au CCP. En cas d'urgence, la commande pourra être effectuée par téléphone (détermination de la prestation, délai d'exécution attendu), puis régularisée par écrit (courriel). Le délai d'exécution, fixé dans le bon de commande, court à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire. En dehors des cas d'urgence, ce délai ne pourra excéder les délais mentionnés au CCP.

**Facturation en ligne :** Requête

**La commande en ligne sera utilisée : non**

**Le paiement en ligne sera utilisé : non**

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : Article R421-1 alinéa 1 du Code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Droit privé général

**Description :** Sans prétendre à l'exhaustivité, les matières suivantes pourront être traitées : droit civil, droit du numérique, droit des technologies de l'information et de la communication, droit de la protection des données personnelles, droit pénal, délits de presse, responsabilité, droit des associations, droit immobilier privé, contrats civils, droit des baux, droit de la construction,...

**Identifiant interne :** 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79111000 Services de conseil juridique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79110000 Services de conseils et de représentation juridiques

**Options :**

**Description des options :** Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : OUI  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3 Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : 12 Mois (à compter de la date de notification) Options : OUI Description des options : Le pouvoir adjudicateur présente pour tous les lots une prestation supplémentaire éventuelle facultative consistant en la réalisation de formations

juridiques à destination des agents du SIAAP, dans le cas où le titulaire est prestataire d'actions de formation. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander ou non cette prestation.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieu principal d'exécution : Siège

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 27/11/2024

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, avec un montant maximum de 160 000 euros HT sur toute la durée du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des conditions : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les trois

derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une présentation d'une liste des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les indications relatives à ces destinataires seront fournies sous réserve que les références permettant d'identifier les personnes publiques ou privées concernées soient soumises à leur accord préalable et exprès, ainsi que le Conseil national des barreaux l'a prévu par sa décision du 28 avril 2007 relative au Règlement intérieur national de la profession d'avocat (RINPA) et conformément aux motifs de la décision du Conseil d'Etat n° 314610 du 6 mars 2009. À défaut, le candidat indiquera ces prestations sans aucune mention susceptible de permettre l'identification de ses destinataires ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Sont acceptés tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées. - une attestation d'inscription au barreau en cours de validité pour les avocats désignés comme interlocuteurs ou exécutant les prestations désignées aux marchés.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité technique de l'offre

**Description :** Qualité technique de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 70

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations

**Description :** Prix des prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 30

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/10/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 03/10/2024 à 10:00

**Informations complémentaires :** La présente consultation est lancée en Procédure adaptée conformément aux article R2123-1 3° du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le délai de validité du marché court à partir de la date de notification du marché. Ce dernier est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s). Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement / de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au CCAP, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations est subordonnée à l'émission de bons de commande, émis au fur et à mesure de l'apparition des besoins. Un devis sera préalablement établi par le titulaire selon les modalités détaillées au CCP. En cas d'urgence, la commande pourra être effectuée par téléphone (détermination de la prestation, délai d'exécution attendu), puis régularisée par écrit (courriel). Le délai d'exécution, fixé dans le bon de commande, court à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire. En dehors des cas d'urgence, ce délai ne pourra excéder les délais mentionnés au CCP.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : Article R421-1 alinéa 1 du Code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Droit privé des affaires

**Description :** Sans prétendre à l'exhaustivité, les matières suivantes pourront être traitées : droit des sociétés, droit commercial, droit de la concurrence et de la distribution, procédures collectives, contrats commerciaux, droit social, droit pénal des affaires, droit des assurances, intervention publique dans la sphère privée et/ou concurrentielle, droit des assurances,...

**Identifiant interne :** 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79110000 Services de conseils et de représentation juridiques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79111000 Services de conseil juridique

**Options :**

**Description des options :** Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : OUI  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3 Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : 12 Mois (à compter de la date de notification) Options : OUI Description des options : Le pouvoir adjudicateur présente pour tous les lots une prestation supplémentaire éventuelle facultative consistant en la réalisation de formations juridiques à destination des agents du SIAAP, dans le cas où le titulaire est prestataire d'actions de formation. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander ou non cette prestation.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieu principal d'exécution : siège

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 27/11/2024

**Durée :** 12 Mois

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, avec un montant maximum de 240 000 euros HT sur toute la durée du marché.

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des conditions : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux

articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une présentation d'une liste des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les indications relatives à ces destinataires seront fournies sous réserve que les références permettant d'identifier les personnes publiques ou privées concernées soient soumises à leur accord préalable et exprès, ainsi que le Conseil national des barreaux l'a prévu par sa décision du 28 avril 2007 relative au Règlement intérieur national de la profession d'avocat (RINPA) et conformément aux motifs de la décision du Conseil d'Etat n° 314610 du 6 mars 2009. À défaut, le candidat indiquera ces prestations sans aucune mention susceptible de permettre l'identification de ses destinataires ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Sont acceptés tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées. - une attestation d'inscription au barreau en cours de validité pour les avocats désignés comme interlocuteurs ou exécutant les prestations désignées aux marchés.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité technique de l'offre

**Description :** Qualité technique de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 70

**Critère :**

**Type** : Prix

**Nom** : Prix des prestations

**Description** : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 30

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/10/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 03/10/2024 à 10:00

**Informations complémentaires** : La présente consultation est lancée en Procédure adaptée conformément aux article R2123-1 3° du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le délai de validité du marché court à partir de la date de notification du marché. Ce dernier est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s). Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement / de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au CCAP, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est

attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations est subordonnée à l'émission de bons de commande, émis au fur et à mesure de l'apparition des besoins. Un devis sera préalablement établi par le titulaire selon les modalités détaillées au CCP. En cas d'urgence, la commande pourra être effectuée par téléphone (détermination de la prestation, délai d'exécution attendu), puis régularisée par écrit (courriel). Le délai d'exécution, fixé dans le bon de commande, court à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire. En dehors des cas d'urgence, ce délai ne pourra excéder les délais mentionnés au CCP.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : Article R421-1 alinéa 1 du Code de justice administrative.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre** : Droit fiscal et douanier

**Description** : Sans prétendre à l'exhaustivité, les matières suivantes pourront être traitées : Fiscalité locale et environnementale, fiscalité applicable à l'établissement, relations avec l'administration fiscale, droit fiscal des affaires, procédures fiscales, droit douanier et procédures douanières,..

**Identifiant interne** : 4

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79110000 Services de conseils et de représentation juridiques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 79111000 Services de conseil juridique

**Options** :

**Description des options** : Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : OUI  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3 Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : 12 Mois (à compter de la date de notification) Options : OUI Description des options : Le pouvoir adjudicateur présente pour tous les lots une prestation supplémentaire éventuelle facultative consistant en la réalisation de formations juridiques à destination des agents du SIAAP, dans le cas où le titulaire est prestataire d'actions de formation. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander ou non cette prestation.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Lieu principal d'exécution : Siège

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 27/11/2024

**Durée** : 12 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, avec un montant maximum de 160 000 euros HT sur toute la durée du marché.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des conditions : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une présentation d'une liste des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les indications relatives à ces destinataires seront fournies sous réserve que les références permettant d'identifier les personnes publiques ou privées concernées soient soumises à leur accord préalable et exprès, ainsi que le Conseil national des barreaux l'a prévu par sa décision du 28 avril 2007 relative au Règlement intérieur national de la profession d'avocat (RINPA) et conformément aux motifs de la décision du Conseil d'Etat n° 314610 du 6 mars 2009. À défaut, le candidat indiquera ces prestations sans aucune mention susceptible de permettre l'identification de ses destinataires ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Sont acceptés tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune

d'elles le montant et la nature des prestations exécutées. - une attestation d'inscription au barreau en cours de validité pour les avocats désignés comme interlocuteurs ou exécutant les prestations désignées aux marchés.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité technique de l'offre

**Description :** Qualité technique de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 70

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations

**Description :** Prix des prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 30

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/10/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 03/10/2024 à 10:00

**Informations complémentaires :** La présente consultation est lancée en Procédure adaptée conformément aux article R2123-1 3° du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le délai de validité du marché court à partir de la date de notification du marché. Ce dernier est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s). Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du

marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement / de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au CCAP, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'exécution des prestations est subordonnée à l'émission de bons de commande, émis au fur et à mesure de l'apparition des besoins. Un devis sera préalablement établi par le titulaire selon les modalités détaillées au CCP. En cas d'urgence, la commande pourra être effectuée par téléphone (détermination de la prestation, délai d'exécution attendu), puis régularisée par écrit (courriel). Le délai d'exécution, fixé dans le bon de commande, court à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire. En dehors des cas d'urgence, ce délai ne pourra excéder les délais mentionnés au CCP.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : Article R421-1 alinéa 1 du Code de justice administrative.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005**

**Titre :** Droit de l'énergie et de l'environnement

**Description :** Sans prétendre à l'exhaustivité, les matières suivantes pourront être traitées : droit de l'énergie, droit de l'électricité et du gaz, droit des énergies renouvelables, droit de l'environnement industriel, droit des installations classées, droit de l'eau, déchets, sites et sols pollués, démantèlement d'installations classées, autorisations environnementales.

**Identifiant interne : 5**

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79110000 Services de conseils et de représentation juridiques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79111000 Services de conseil juridique

**Options :**

**Description des options :** Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : OUI  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3 Calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : 12 Mois (à compter de la date de notification) Options : OUI Description des options : Le pouvoir adjudicateur présente pour tous les lots une prestation supplémentaire éventuelle facultative consistant en la réalisation de formations juridiques à destination des agents du SIAAP, dans le cas où le titulaire est prestataire d'actions de formation. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander ou non cette prestation.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieu principal d'exécution : siège

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 27/11/2024

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, avec un montant maximum de 240 000 euros HT sur toute la durée du marché.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Liste et description succincte des conditions : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une présentation d'une liste des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les indications relatives à ces destinataires seront fournies sous réserve que les références permettant d'identifier les personnes publiques ou privées concernées soient soumises à leur accord préalable et exprès, ainsi que le

Conseil national des barreaux l'a prévu par sa décision du 28 avril 2007 relative au Règlement intérieur national de la profession d'avocat (RINPA) et conformément aux motifs de la décision du Conseil d'Etat n° 314610 du 6 mars 2009. À défaut, le candidat indiquera ces prestations sans aucune mention susceptible de permettre l'identification de ses destinataires ; - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Sont acceptés tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées. - une attestation d'inscription au barreau en cours de validité pour les avocats désignés comme interlocuteurs ou exécutant les prestations désignées aux marchés.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité technique de l'offre

**Description :** Qualité technique de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 70

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations

**Description :** Prix des prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 30

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 02/10/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

## Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date d'ouverture** : 03/10/2024 à 10:00

**Informations complémentaires** : La présente consultation est lancée en Procédure adaptée conformément aux article R2123-1 3° du Code de la commande publique. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum conformément aux articles R2132-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le délai de validité du marché court à partir de la date de notification du marché. Ce dernier est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s). Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement / de fonctionnement du budget du syndicat, sur fonds propres. Des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au CCAP, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique et indiquer une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

## Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'exécution des prestations est subordonnée à l'émission de bons de commande, émis au fur et à mesure de l'apparition des besoins. Un devis sera préalablement établi par le titulaire selon les modalités détaillées au CCP. En cas d'urgence, la commande pourra être effectuée par téléphone (détermination de la prestation, délai d'exécution attendu), puis régularisée par écrit (courriel). Le délai d'exécution, fixé dans le bon de commande, court à compter de la date de réception du bon de commande par le titulaire. En dehors des cas d'urgence, ce délai ne pourra excéder les délais mentionnés au CCP.

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé : non**

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : Article R421-1 alinéa 1 du Code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** SIAAP

**Numéro d'enregistrement :** 25755000400077

**Adresse postale :** 2 rue Jules César

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75012

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Point de contact :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Adresse électronique :** [marchesiaap@siaap.fr](mailto:marchesiaap@siaap.fr)

**Téléphone :** +33 144754426

**Adresse internet :** <https://www.siaap.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

## Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 1

**Adresse postale** : 7 Rue de Jouy

**Ville** : PARIS

**Code postal** : 75004

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 0144594400

**Adresse internet** : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 2

**Adresse postale** : 7 Rue de Jouy

**Ville** : PARIS

**Code postal** : 75004

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 0144594400

**Adresse internet** : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 98577f84-3aaa-4734-bdee-12a25485e5a6 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis : 08/08/2024 à 16:40**

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/08/2024**